

# Les nouveaux défis de la souveraineté numérique et de l'intelligence artificielle

Le sujet de la souveraineté revient régulièrement dans les actualités qui touchent à la Tech.

[La sortie de Scaleway](#) du projet Gaia-X en est le parfait exemple. Il suffit, aussi, d'observer les actions prises par l'État Français pour bâtir un cloud pour l'industrie souveraine, pour se rendre compte de l'importance qu'a pris ce sujet.

La problématique de la souveraineté se pose aussi, tout naturellement, pour l'Intelligence Artificielle. Tous ces domaines partagent l'enjeu de la maîtrise et la protection des données, les données étant en effet nécessaires pour accélérer la transition numérique que doit enclencher l'Europe et il est important de pouvoir en garder le contrôle.

## Qu'est ce que la souveraineté numérique dans un monde qui se veut globalisé ?

On peut définir la souveraineté numérique des entreprises comme le fait de mettre à disposition des utilisateurs, des outils logiciels ou informatiques qui ne dépendent pas de façon critique d'acteurs tiers, afin d'éviter des conflits de loyauté. Cela fait référence à la maîtrise et la protection des technologies numériques de chaque acteur de son marché. Il est important de rappeler que chacun doit rester maître de ses données, de leurs usages et de leurs finalités.

Cette question dépasse les frontières de la France pour embrasser le projet européen dans son ensemble. Par exemple,

l'actualité a mis en exergue les fragilités de production, d'approvisionnement, de disponibilité des matières premières, au travers de la crise sanitaire mondiale, révélant ainsi l'importance de la souveraineté des états dans de nombreux secteurs, dont la technologie et le numérique.

Ce sujet a connu une accélération depuis que la Commission Européenne, au travers du très commenté projet de réglementation des applications basées sur l'intelligence artificielle, affiche haut et fort sa [volonté de favoriser une IA de confiance et d'excellence](#). Celle-ci permettrait enfin de soutenir des secteurs stratégiques comme celui de la santé, des transports, des processus de fabrication et de l'énergie. Ces domaines ne peuvent se permettre de dépendre de technologies et d'infrastructures qui ne peuvent être maîtrisées dans leur intégralité.

## **La souveraineté est l'affaire de tous**

La souveraineté pose la question de l'appartenance des données et de la responsabilité qui incombe aux entités qui traitent les données, celles des particuliers, des entreprises et des institutions étatiques. L'enjeu de la souveraineté se pose également dans le domaine de la protection intellectuelle de notre savoir-faire européen.

L'Europe multiculturelle et [son projet de RGPD](#), doit trouver sa place entre les projets des GAFAMI et des BATX. Il faut souligner que ces multinationales proposent, la plupart du temps, des systèmes d'automatisation et d'intelligence artificielle basées sur des modèles de machine Learning très gourmands en données (souvent personnelles) ce qui peut donc poser des soucis de confidentialité en lien avec la protection des données.

La crise sanitaire, comme nous l'avons déjà évoqué, a mis en

lumière de façon cruciale le risque de dépendance économique vis-à-vis d'autres pays hors UE. Elle engage une prise de conscience générale sur l'importance de garder une certaine souveraineté favorisant notre indépendance et notre développement économiques.

Concrètement, il est important que les partenaires numériques (start-ups, éditeurs, ESN, opérateurs...) retenus dans des projets futurs, en particulier dans le domaine de l'IA, soient garants de l'indépendance de leurs clients et des données en général. Le choix d'une IA doit se faire sur des critères techniques, mais aussi éthiques : à savoir le respect des données privées, l'hébergement des datas en Europe et enfin l'explicabilité des décisions des algorithmes.

Dans l'innovation, l'équilibre est de rigueur, entre protection numérique de nos libertés, et ouverture à un monde globalisé.